

portant nomination de Mr. Maximilien GRIMAUD
Ingénieur des Services Agricoles, en qualité
de Directeur du Service de l'Agriculture.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la proclamation du 17 Juillet 1968 approuvé par le Référendum du 28 Juillet 1968 ;
- VU le Décret n°230/PR du 31 Juillet 1968 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°234/PR-SGG du 16 Août 1968 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- VU la loi n°64-34 du 12-12-64 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
- VU le Décret n°544/PR/MDRC du 29/12/66 portant réorganisation du Ministère du Développement Rural et de la Coopération ;
- VU le Décret n°93/PR/MDRC du 11/11/65 portant nomination de Monsieur AFFOYON Didier en qualité de Directeur de l'Agriculture ;
- VU le Décret N°69-208/PR/MDRC du 7 août 1969 ;
- VU le Décret n°102/PR/MFPT/DP.2 du 23/3/67 portant nomination de Monsieur GRIMAUD Maximilien dans le Corps des Ingénieurs des Services Agricoles ;
- VU l'Arrêté n° 0535/MFPRAT/DP.1 du 30 Juillet 1969 portant détachement de Monsieur AFFOYON Didier pour servir à l'OCLALAV ;
- SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de la Coopération ;

Le Conseil des Ministres en entendu,

SECRET :

ARTICLE 1er..- Monsieur GRIMAUD Maximilien, Ingénieur des Services Agricoles de 2° Classe, 3 Echelon, est nommé cumulativement avec ses fonctions actuelles Directeur du Service de l'Agriculture, en remplacement de Mr. AFFOYON Didier, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2..- Le présent décret qui prend effet pour compter du 7 Août 1969 et qui abroge les décrets N°s 93/PR/MDRC du 11 novembre 1965 et 69-208/PR/MDRC du 7 août 1969, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

FAIT à COTONOU, le 9 Août 1969

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES,


Stanislas Yedomon KPOGNON.-


Emile-Derlin ZINSOU.-

LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DE LA COOPERATION,

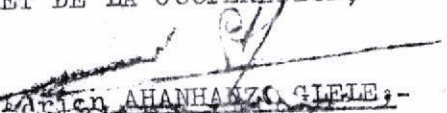
AMPLIATIONS :

PR..... 4

JORD 1-MDRC 4-MFPRAT 1-MEF 1 SOLDES 1-INTERESSES 2-DOS.2

PR 1-MDRC 4-MFPRAT 1-MEF 1 SOLDES 1-INTERESSES 2-DOS.2

PR 1-MDRC 4-MFPRAT 1-MEF 1 SOLDES 1-INTERESSES 2-DOS.2


Marien AHANHANZO GIELE.-